

Le pharaon Pépi I^{er} (2332-2283 avant notre ère) et son fils Nemtyemsaf qui deviendra le pharaon Mérenrê ("L'aimé de Rê") I^{er} (2283-2278 avant notre ère). (Brooklyn Museum, New York)



Les assises d'Éléphantine

Babacar SALL

Résumé: L'étude directe de la documentation hiéroglyphique permet de revisiter les relations qui existaient entre les États nubiens et égyptien. Contrairement à une interprétation couramment admise, il apparaît que les assises d'Éléphantine n'étaient pas un acte de soumission des Nubiens à Pharaon, mais la cérémonie qui consacrait l'intégration d'Éléphantine et de sa région à l'Égypte à laquelle les souverains nubiens de Medjat, de Irthet et de Wawat étaient conviés par le pharaon **Menenrê l**^{er}.

Abstract: The sittings of Elephantine. — The direct study of the hieroglyphic documentation allows to examine again the relations which existed between the Nubian and Egyptian states. Contrary to a commonly admitted interpretation, it appears that the sittings of Elephantine was not an act of submission of the Nubians towards Pharaoh, but the ceremony which consecrated the integration of Elephantine and its region to Egypt and to which the Nubian sovereigns from Medjat, from Irthet and from Wawat were invited by the Pharaoh Menenrê Ist.

1. Introduction

 ${\bf C}$ était sous la VI $^{\rm \acute{e}me}$ dynastie (2460-2200 av. J.-C.). Le pharaon Mérenrê 1 $^{\rm er}$, confronté à la fronde des nomarques (cf., SALL B., « Les lutes politiques en Égypte », in, Afrika Zamani, n°14-15, 1984, p.21-31; Id., « Égypte et Koush: aux origines de l'hostilité », in, Revue Sénégalaise d'Hisoire, Nouvelle Série, n°4-5, 1999-2000, p.27-39) avait nommé Ouni aux fonctions de Gouverneur du Sud (Urk., I, 105, 12) pour mettre fin à la désobéissance des nomarques (Urk., I, 106, 9). Ouni s'acquitta de cette tâche avec succès (Ibidem) puisqu'il amena ces derniers à payer l'impôt en nature et en prestation (Urk., I, 106, 6-9). Satisfait du travail de son serviteur qui était un simple fonctionnaire (Urk., I, 103, 5), Mérenrê l'envoya à Ibhet (*Urk.*, I, 106, 14) puis à Éléphantine (*Urk.*, I, 107, 1). Il fut le premier cadre égyptien à y exécuter des travaux (Urk., I, 107, 10). Dopé par les réussites de Ouni, pharaon le chargea d'une autre mission. Il s'agissait de construire à Éléphantine des radeaux et chalands en acacia de Nubie (Urk., I, 108, 14-15). A cette occasion, Ouni entra en contact avec les souverains des États nubiens qui lui fournirent le bois (Urk., I, 109, 1-2). Fort de ses succès, Ouni organisa, entre Merenrê et les princes nubiens, les assises d'Éléphantine. L'événement est relaté par une inscription (Urk. I. 110. 10-16) qui a été interprétée comme un acte par lequel les Nubiens se soumettaient à pharaon. C'est ce document qu'il s'agit de revisiter car la suite des évènements entre l'Égypte sous Merenrê I puis Pépi II et les États nubiens, indique à penser qu'aux assises d'Éléphantine, il ne s'était nullement agi de soumission des souverains nubiens à pharaon.

2. Le document

Il s'agit d'une inscription qui a été trouvée au Sud de la première cataracte, sur la rive droite du Nil. La version originale, recopiée par Borchardt a été reprise par K. Sethe¹:

¹. – Sethe K., *Urkunden des Alten Reichs (Urk.*, I en abréviation), 1933, p.110. Traduction en Anglais, cf., Breasted J.H., *Ancient Records of Egypt* (2^e réimpression), 1988, paragraphes 316-317 (p.145-146). Traduction française, cf., Roccati A., *La littérature historique sous l'Ancien Empire égyptien*, 1982, p. 264-265.

Traduction:

- 1. Le roi de Haute et Basse Égypte Mérenrê
- 2. Aimé de Khnoum, maître de [la cataracte]²
- 3. Cinquième année³, deuxième mois de *Shémou*⁴, vingt-huitième jour
- 4. [Entrer] (\wedge) et sortir ($\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$) du roi ($\stackrel{\downarrow}{\Rightarrow}$) en personne ($\stackrel{\wedge}{\nearrow}$ $\stackrel{\sim}{\longrightarrow}$)
- 5. [Debout] sur le dos du pays étranger⁵
- 6. En même temps que (\int) les souverains de Medja, Irthet, et Wawat

². – Les crochets correspondent aux hâchures dans l'édition de K. Sethe.

^{3. –} H. Gauthier (cf., Le livre des rois d'Égypte, Le Caire, 1907, p. 164) a orthographié « Troisième année ». Breasted J.H. et Roccati A., ont traduit « cinquième année » conformément à l'édition de K. Sethe

⁴. – Contrairement au texte de K. Sethe, H. Gauthier (*op. cit.*, p. 164) date le document (erreur?) du « quatrième mois ». C'était pendant la saison de *Shémou*, *i. e.* la troisième saison (Breasted J.H., *op. cit.*, p. 145) de l'année agraire égyptienne qui en comptait trois, à savoir : *Akhet*, (juillet-octobre), *Péret* (novembre-mars/avril) et *Shémou* (avril-juillet). L'identification entre *Shémou* et Eté faite par A. Roccati (*op. cit.*, p. 265, § 268) est un abus.

⁵. – La compréhension de ce passage (cf., *infra*) est fondamentale dans la signification du document et de la réalité dont il est censé rendre compte. Une variante de la traduction des lignes 3, 4, 5 et 6 est : "En l'an 5, ..., le roi fit un aller-retour après avoir atteint le pays étranger, là où précisément les souverains de *Medja*, *Irthet* et *Wawat* ..." (cf. Gardiner, p. 156 §205.4)

^{6. –} J.H. Breasted (op. cit., § 317) traduit l'expression sn t3 () par « did obeisance » dans le texte et par « smelled the earth » dans la note f, p. 146. La compréhension du premier mot

3. Analyse

Il ressort de ce texte, qu'au 28^e jour du second mois de *Shémou* (en mai/juin) de la cinquième année de son règne, Merenrê 1^{er} a effectué une visite dans la partie méridionale de l'Égypte et avait rencontré les souverains de *Médja*, de *Irthet* et de *Wawat*⁷.

S'était-il agi d'un acte de soumission ou d'allégeance comme le suggèrent la traduction de J.H. Breasted⁸ et l'analyse qu'en font E. Drioton et J. Vandier⁹? Ces lectures reposent sur une interprétation discutable du passage « Debout sur le dos du pays étranger », expression qui rend compte d'une prise de possession, d'une domination. Les auteurs partent de l'idée que « pays étranger » désigne les États de la Nubie. Or, le scribe qui a gravé le texte n'a pas écrit « les pays étrangers » (Medja, Irthet, Wawat) mais « le pays étranger ». Et,

Dans la mesure où le scribe parle *du* pays étranger (debout sur le dos du pays étranger »¹¹ à propos de l'espace dont Merenrê 1^{er} était venu prendre possession, il va s'en dire qu'il ne s'agissait pas des territoires nubiens de *Medja*, *Irthet* et *Wawat*. L'inscription de la niche de Satet¹² permet d'identifier ledit territoire. Elle relate un épisode de la tournée de Merenrê 1^{er} dans le Sud (et pas au Sud) de l'Égypte et qui a eu lieu à la même date (2^e mois de *Shémou* de l'an 5), quatre jours auparavant, c'est-à-dire le 24^e jour. Pharaon dit avoir fait des prisonniers parmi des souverains de pays étrangers. Là, les États nubiens sont

⁽ $\int \rightleftharpoons$) de la ligne 6 et de l'expression \rightleftharpoons qui suit la préposition $\rlap/pr/$ \rightleftharpoons qui débute la ligne 7 est capitale dans le débat que suscite cette inscription de Merenrê I^{er} .

^{7. –} A propos de ces premiers anciens États de la partie septentrionale de la moyenne vallée du Nil, cf., O'Connor D., « Early states along the Nubian Nile », in, Davis W.V. (editor), Egypt and Africa. Nubia from Prehistory to Islam, 1993, p. 145-165; Sall B., « Géopolitique de la Nubie-Soudan pré-koushite », in, Mélanges d'Archéologie, d'Histoire et de Littérature offerts au Doyen Oumar Kane, Dakar, 2000, p. 47-60.

^{8. –} Breasted J.H. (op. cit., p. 146) y voit un acte par lequel les chefs nubiens étaient venu exprimer leur obéissance à Merenrê I^{er}.

^{9. –} E. Drioton et J. Vandier (*L'Égypte, des origines à la conquête d'Alexandre*, 5^e édition, 1975, p. 209 et 211) parlent de la réception par Merenrê de l'hommage des chefs nubiens. La même idée est reprise par N. Grimal (cf. *Histoire de l'Égypte ancienne*, 1988, p. 104).

^{10. –} Dans certains passages du texte de la biographie de Ouni, le scribe a bien utilisé le pluriel quand cela était nécessaire. Il parle des « Néhésiyou des pays étrangers » (Urk., I, 102, 8) et des « souverains des pays étrangers, à savoir, Irthet, Wawat, Yam, Medja » (Urk., I, 109, 1-2). L'usage du pluriel, quand il s'agit des États nubiens apparaît aussi dans la biographie de Herkouf (Urk., I, 123, 17; 124, 2 et 3). Quand, dans ce texte (biographie de Herkouf), l'auteur ne fait allusion qu'au seul État de Yam, il utilise le singulier en parlant de « ce pays étranger »/

⁽*Urk.*, I, 124, 12). Citant *Setou* et *Irthet* (*Urk.* I, 125, 8), il précise « ces pays étrangers » (*Urk.*, I, 125, 9).

11. – *Urk.*, I, 110, 14.

^{12. –} Urk., I, 69, 9-10.

exclus puisque leurs souverains se préparaient à rencontrer Merenrê 1 er quatre jours plus tard, c'est-à-dire le 28 jour.

Dans ce contexte, tout porte à croire qu'il s'agissait des contrées situées en Haute Égypte méridionale, entre Edfou au Nord et Éléphantine au Sud, contrées qui étaient alors en phase d'être intégrées au territoire du royaume unifié d'Égypte¹³. Parmi ces territoires, le plus méridional était constitué par l'espace centré autour d'Éléphantine. Il était encore considéré comme un pays étranger. Aussi, dans la biographie de Ouni, le déterminatif de Éléphantine (3bdw) est constitué par l'hiéroglyphe des pays étrangers 14. Au lendemain de la tournée de Merenrê I, l'intégration de cet espace dans le territoire égyptien était achevée. Aussi, dans la biographie de Herkouf, successeur de Ouni aux fonctions de Gouverneur du Sud¹⁵, le déterminatif est constitué par la tête d'un pachyderme¹⁶. C'est dire que le pays étranger sur le dos duquel Merenrê était debout (dont il prenait possession, sur lequel il venait asseoir sa domination, dont il parachevait l'intégration dans le territoire du royaume d'Égypte) était l'espace centré autour d'Éléphantine. Il allait devenir, par la suite, le premier nome de Haute Égypte. Selon un passage de sa biographie, avant sa première expédition au Soudan nilotique (Yam), Herkouf considérait encore la région d'Éléphantine qu'il appelle la tête, le début de la Haute Égypte comme faisant partie des pays étrangers (Urk., I, 123, 14). On peut confirmer cette lecture en recourant à une autre inscription trouvée entre Assouan et Bigeh¹⁷. Dans ce document, on lit « entrer et sortir du pharaon en personne, qui apparaît devant le pays étranger »18. Ce passage montre que le pharaon était allé jusqu'au Sud d'Éléphantine¹⁹, d'où l'expression « devant le pays étranger », c'est-à-dire du territoire d'Éléphantine (En Égypte ancienne, le Sud est identifié au début, au commencement), lequel, avec cette tournée du pharaon, allait cesser d'être un pays étranger pour devenir une

^{13. –} La raison est que Mérenrê I^{er} n'avait pas initié la politique de l'État égyptien (basé à Memphis) au *Gebel Silsileh* (la zone du grès nubien) puis en Nubie et au Soudan nilotiques. C'est Pépi I^{er} qui avait lancé cette option. Dans cette logique, il avait nommé un certain Mérirê Nefer (dit Qar) au poste de « préposé à l'ouverture de la porte d'Eléphantine ». Ce dernier s'était établi à Edfou (cf., Simpson W.K., *The Mastaba of Qar and Idou*, 1976; Drioton E. et Vandier J., *op. cit.*, 1975, p.209). Le titre même de Qar montre que la région d'Eléphantine (en fait tout le *Gebel Silsileh*) était à conquérir, à intégrer au territoire du royaume d'Égypte. Ce fut l'œuvre de Ouni. (Sur le statut d'Eléphantine avant la VIe dynastie, cf., Posener G., Yoyotte J. et Sauneron S., *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, 1970, p.194; Wenig St., in, *Lexikon der Agyptologie*, IV, 1981, col. 526-532). C'est, selon toute probabilité, cette cérémonie (prise de possession de la contrée d'Eléphantine et pacte d'alliance avec Khnoum) à laquelle étaient invités les souverains nubiens, qui explique leur rencontre avec Merenrê I.

^{14. –} Urk., I, 105, 13; 107, 1 et 10 (Ouni). Il s'agit du signe . Sur son caractère de déterminatif de pays étranger, cf., Gardiner A.H., Egyptian Grammar, 1978, N25, p. 488.

^{15. -} Breasted J.H., op. cit., 1988, Part one, p.151, note b.

^{16. –} Urk., I, 125, 1.

^{17. –} Urk., I, 111, 5 – 11; Roccati A., op. cit., p. 265, (§ 267).

^{18. –} La traduction de A. Roccati (op. cit., 1982, p.265, § 267) pose quelques écarts. Le mot qu'il traduit par derrière, veut dire, en fait, devant, i.e, au Sud du pays étranger.

^{19. –} En allant au Sud de la contrée d'Eléphantine, Merenrê était dans la zone tampon entre les territoires d'Égypte et de Wawat. Il était à quelques encablures de Bigeh,

Senmout/() en Pharaonique d'après l'identification faite par G. Lefèbvre, (Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique, 1976, p. 33, note 6). C'est là qu'on a trouvé l'inscription en question.

terre d'Égypte. Il apparaît ainsi que le pays étranger dont Mérenrê prenait possession (Urk., I, 110, 10-16) n'était autre que la région centrée sur Éléphantine²⁰.

Les souverains de *Medja*, de *Irthet* et de *Wawat* étaient venus à Éléphantine en même temps que Mérenrê, pour participer à la cérémonie, pour prendre acte de l'intégration de la contrée d'Éléphantine au territoire du royaume d'Égypte, pour être les témoins du pacte d'alliance entre pharaon et Khnoum et dont ils étaient comme des partis garants. La conclusion du pacte d'alliance entre pharaon et Khnoum explique les acclamations nourries que relate la dernière ligne de l'inscription²¹. A cette occasion, les souverains d'Égypte, de

Medja, de Irthet et de Wawat se rendirent mutuellement hommage (2) 122.

N'oublions pas que lorsque Ouni fabriquait à Éléphantine les radeaux et chalands (c'était bien avant la tournée de Mérenrê), les souverains de *Irthet*, de *Wawat* et de *Yam*²³ lui avaient gracieusement fourni le bois de construction²⁴, c'était de l'acacia de Nubie.

12021-M. CORE 11- BATE

« Reviens en Égypte pour que tu revois la cour où tu as grandi et que tu rendes hommage à la terre » (Blackman A.M., *Middle-Egyptian Stories*, 1972, p. 32 et Lefebvre G., *Romans et contes...*, 1976, p. 17). Le geste de pardon exclut toute invite à une soumission. Il en est de même dans le *conte du naufragé* (Blackman A.M., *op. cit.*, p. 45) où l'expression *sn.k*

i.e. Ceux qui sont dans la *Douat* sont dans l'attitude de t'adorer [toi, la terre] (se prosternent selon Barucq A. et Daumas F., Hymnes et prières de l'Égypte ancienne.

Tout ceci pour dire qu'aux assises d'Eléphantine, les souverains nubiens n'étaient pas venu se soumettre à pharaon. D'ailleurs dans cette inscription de Mérenrê, le prédicat sn n'a pas pour sujet le mot hk3w.

 $^{^{20}}$. – La cérémonie devait consister à conclure le pacte avec la divinité tutélaire de la première cataracte. Il s'agissait de Khnoum. Aussi, c'est en son nom « d'Aimé de Khnoum, Seigneur de la cataracte » (Urk., I, 110, 11) que Mérenrê, disciple du dieu héliopolitain Rê, arrivait à Eléphantine.

^{21. –} Urk., I, 110, 16.

^{23. –} Sur une tentative de localiser ces États, cf., Sall B., op. cit., in, Mélanges... offerts au Doyen Oumar Kane, 2000, p. 47-60.
24. – Urk.. I, 109. 1.

A l'occasion de ces assises, pharaon s'était-il engagé à respecter l'intégrité des territoires des États nubiens? Avait-il promis de ne pas chercher à vouloir étendre les frontières de l'Égypte au détriment des États nubiens? Les démêlées de son chef de caravane nommé Herkouf avec les souverains nubiens²⁵ semblent indiquer que de tels engagements avaient été sollicités par les Nubiens.

4. Conclusion

En quoi consistaient ces démêlés?

Relatant les préalables de la désastreuse expédition de Cambyse contre l'Éthiopie (la Nubie-Soudan), Hérodote rapporte que pour le roi des Éthiopiens, l'esprit de justice interdit que l'on cherche à convoiter des terres autres que les siennes (Hérodote, III, 21). Les Nubio-soudanais (les *Néhésiyou* des textes égyptiens, Éthiopiens des textes grecs) en avaient administré la preuve à la 6^e dynastie égyptienne. Aux assises d'Éléphantine organisées par Ouni, ils avaient pris acte de l'intégration de la région d'Éléphantine au royaume d'Égypte. Ils avaient, à la même occasion, exprimé leur volonté de défendre l'intégrité de leurs territoires. Lorsqu'Ouni sortit de charge, Herkouf lui succédait dans la fonction de Gouverneur du Sud. C'était sous le règne, assez bref, de Merenrê²⁶. Herkouf dit avoir dirigé, sous ce pharaon, trois expéditions au Soudan, au pays de Yam²⁷.

Dans la mesure où Merenrê n'a régné qu'une dizaine d'années et que les assises d'Éléphantine ont eu lieu en l'an cinq de son règne, les trois premières expéditions de Herkouf à Yam ont eu lieu entre les sixième et dixième années de Merenrê²⁸. Ces expéditions nécessitaient la violation, à aller et/ou au retour, de l'intégrité territoriale des États nubiens par les caravanes égyptiennes. Cette âpreté de pharaon au gain, son obsession à faire venir en Égypte des richesses dont regorgeait la Nubie-Soudan, traduisent une crise, sinon de l'économie égyptienne, du moins du trésor de Memphis²⁹.

L'une des raisons des difficultés de la trésorerie était liée à la fronde des nomarques³⁰, (en fait, de toutes les aristocraties provinciales) qui ne collectaient plus et/ou ne versaient plus l'impôt en nature, ne faisaient plus exécuter les grands travaux³¹ (impôt ou prestation), conformément à leurs fonctions de « préposés au percement et au creusement des canaux ». Ouni a été amené à organiser lui-même ces travaux de creusement des canaux (*Urk.*, I, 108, 13). L'autre raison qui explique la crise du trésor de Merenrê fut la conséquence de l'évolution climatique. En ces années (deuxième moitié du 3^e millénaire av. J.-C.),

 $^{^{25}}$. – Cf. Sall B., « L'image Memphite des Nubio-soudanais : une lecture historique », in, ANKH, n° 8/9, 1999/2000, p. 31-43 ; Id., « Égypte et Koush : aux origines de l'hostilité », in, Revue Sénégalaise d'Histoire, n° 4-5, 1999-2000, p. 27-39.

²⁶. Il aura duré quelques neuf (09) années seulement selon N. Grimal (op. cit., 1988, p.102).

 $^{^{27}}$. Urk., I, 120-131; Goedicke H., « Harkhuf's travels », in, J.N.E.S., XL, 1981, p. 1-20; Sall B., « Herkouf et le pays de Yam », in, ANKH, 4/5, 1995-1996, p. 57-70.

^{28. –} Herkouf a rapporté qu'en moyenne, chaque expédition durait sept (07) à huit (08) mois (cf., Urk., I, 124, 13 et 125, 4).

²⁹. – Aussi, l'essentiel des hommes que pharaon envoyait en Nubie-Soudan, étaient-ils, entre autres, des trésoriers, à commencer par Herkouf (*Urk.*, I, 123, 12).

^{30. –} Sall B., « Les luttes politiques en Égypte », in, Afrika Zamani, n° 14-15, 1984, p.21-31.

³¹. – Lorsque Ouni dit avoir restauré l'obéissance en Haute Égypte et obligé les nomarques à payer les impôts en nature et prestation (Urk., I, 106, 6 – 9), il semble faire, en partie, dans l'exagération et la vantardise (la suite des évènements l'illustre à merveille). Sa biographie rend cependant bien compte de l'indépendantisme des nomarques de Haute Égypte.

l'Égypte subissait les effets de l'accentuation de la désertification, laquelle entraînait, dans le plateau saharien, l'affaissement de la culture bovidienne³². Ainsi, pharaon était confronté à des problèmes de trésorerie. Pour approvisionner cette dernière, il fallait accéder aux richesses du Soudan nilotique, du pays de *Yam* en particulier. Pour cela, il fallait parachever l'intégration, au territoire égyptien, de la région du grès nubien³³, (le Gebel Silsileh). C'est Qar qui commença l'œuvre à partir de Edfou, légèrement en aval du Gebel Silsileh. C'était sous Pépi I^{er}. Merenrê systématisa le processus par Ouni avant de développer une option politique du « tout nubio-soudanais », ce que ne pouvaient accepter les États de ces régions.

La réaction de ces États ne se fit pas attendre. Revenant de sa seconde expédition à Yam, Herkouf découvrait que Setou et Irthet s'étaient fédérés pour constituer une force, face aux ambitions égyptiennes. Il raconte qu'il avait séjourné dans le domaine du souverain de Setou – Irthet et exploré ces pays³⁴. En fait, tout indique que ledit séjour de Herkouf fut une captivité qui dura un mois³⁵. La preuve est fournie par le récit du troisième voyage de Herkouf à Yam. A l'aller, l'envoyé de Merenrê prit la route de l'oasis de Dakhla³⁶. Pour cela, du nome de Thinis, il se dirigea vers l'Ouest sur 400km avant de piquer vers le Sud, vers le Darfour et la confluence des deux Nil. Par cette stratégie, il évitait les territoires de Setou-Irthet et cachait son voyage au souverain de cette confédération. Quittant Yam pour l'Égypte, Herkouf sollicita et obtint une escorte de l'armée yamite pour traverser les territoires de Setou-Irthert. Selon ses propres mots, il constata que la confédération Setou-Irthet s'était étendue à Wawat, et le souverain [qui l'attendait à Imaaou], localité située au Sud de Irthet et au fond (à l'extrémité nord de Setou) pour le combattre (Urk., I, 126, 12-15), ne le laissa passer qu'à cause de l'escorte des redoutables archers yamites³⁷. La radicalisation des États nubiens (en se confédérant, ils constituaient une force capable de s'opposer aux caravanes égyptiennes) mettait pharaon dans tous ses états. Succédant à Merenrê, Pepi II sommait Pépinakht de détruire Wawat et Irthet38. La guerre totale qui découlait de cette décision a dû destructurer les États nubiens et installer une logique de guérilla. Ce fut dans ce contexte que Mékhou, un autre chef de caravane égyptien fut tué et son corps chargé sur un âne³⁹. La crise qui allait éclater en Égypte (la Première Période Intermédiaire) et l'irruption en Nubie des auteurs de la culture dite du groupe-C, mettaient fin aux guerres entre l'Égypte et les Nubiens. Leurs relations diplomatiques, marquées du sceau de l'hostilité⁴⁰ n'allaient reprendre qu'au Moyen-Empire.

^{32. –} Rognon P., *Biographie d'un désert*, 1989, particulièrement les pages 270-339; Bell B., « The Dark Ages in Ancient History. I, The First Dark Age in Egypt », in, *A.J.A.*, 75, 1971, p. 1-26.

 $^{^{33}}$. – Nous avons essayé de montrer que c'est à ce fait que se réfère le passage « Debout sur le dos du pays étranger » de son inscription (cf., supra).

^{34. –} Urk., I, 125, 8-9.

^{35. –} Aussi, contrairement au premier voyage qui ne dura que sept (07) mois (*Urk.*, I, 124, 13) le second dura huit (08) mois (*Urk.*, I, 125, 4).

^{36. –} Urk., I, 125, 14.

^{37. –} Urk., I, 126, 15 et 127, 4-9.

^{38 . –} *Urk.*, I, 133, 9-10.

^{39. –} *Urk.*, I, 135-140. Il s'agit de l'inscription de Sebni, fils de Mékhou envoyé en Nubie pour récupérer le cadavre de son père. A la même période, au Sinaï, des bédouins avaient tué Anankhet, chef d'expédition qui s'apprêtait à se rendre à Pount (*Urk.*, I, 134, 14-15).

^{40 . –} Sall B., in, Revue Sénégalaise d'Histoire, n° 4-5, 1999-2000, p. 27-39.

□ L'auteur

Égyptologue, Docteur d'État ès Lettres et Sciences humaines, il est professeur titulaire à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar où il poursuit ses recherches en Égyptologie et plus généralement sur l'Afrique ancienne.

Publications (http://www.ankhonline.com)

Cf. bibliographie de l'auteur dans ANKH n° 1, p. 128 et ANKH n° 2, p. 249 (Résumé thèse). "Des influences éthiopiennes sur l'Europe méridionale", in ANKH n° 1, février 1992, pp. 59-

*Des influences ethiopiennes sur l'Europe méridionale", in ANKH n°1, février 1992, pp. 59. 78.

"L'Avènement des Candaces", ANKH n° 3, juin 1994, pp. 68-81.

"Herkouf et le Pays de Yam", ANKH n° 4-5, 1995/1996, pp. 56-71.

"Hommes et Cultures du Sahara ancien", ANKH nº 6-7, 1997/1998, pp. 121-138.

"L'image memphite des nubio-soudanais. Une lecture historique", ANKH nº 8/9, 1999-2000, pp. 30-43.

"Égypte et Koush - origines de l'hostilité", Cahiers Caribéens d'Égyptologie, n°3/4, février/mars 2002, pp. 93-108 ; cf. aussi, Revue sénégalaise d'Histoire, n° 4-5, 1999-2000, pp. 37-39.

Racines éthiopiennes de l'Égypte ancienne, Paris, Khepera/L'Harmattan, 1999.